



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p>Séance ordinaire du lundi 16 décembre 2024</p> <p>Province de Québec Comté Richelieu Centre de services scolaire de Sorel-Tracy École secondaire Fernand-Lefebvre Conseil d'établissement</p> <p>Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre tenue le 16 décembre, à 18 h 30, au local A-019 de l'école secondaire Fernand-Lefebvre au 265, rue De Ramezay, Sorel-Tracy, J3P 4A5, à laquelle sont présents et forment quorum les membres suivants :</p> <p>Parents : Mme Geneviève Allard Mme Mélanie Arseneault M. Maksym Biletskyi Mme Marilyn Chabot Mme Cathie Lemieux Mme Catherine Parent</p> <p><u>Membres du personnel</u></p> <p>Enseignants : M. Frédéric Courchesne Mme Catherine Guertin M. Keven Masson Mme Kristine Millette</p> <p>Professionnel : Mme Audrey Morin</p> <p>De soutien : M. Tommy Millette</p> <p>Représentant(e) de la communauté : À venir</p> <p>Représentants du Conseil étudiant : Mlle Éléonore Dionne, 3^{ème} secondaire M. Félix Falardeau, 5^{ème} secondaire</p> <p>Ainsi que : Mme Audrey Mills, directrice</p> <p>Absences motivées : ---</p> <p>Absences non motivées : ---</p>
Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	1.0 Marilyn Chabot, accueille les membres et ouvre la séance. Il est 18 h 30.



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>CE 2024-12-030</p>	<p>1.1 Il est proposé par Frédérick Courchesne et secondé par Keven Masson d'adopter l'ordre du jour suivant :</p> <p><u>1. Sujets statutaires</u></p> <p>1.0 Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum</p> <p>1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2024</p> <p>1.3 Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2024</p> <p>1.4 Période de questions</p> <p><u>2. Sujets de décision</u></p> <p>2.1 Grille-matières 2025-2026</p> <p>2.2 Petits entrepreneurs</p> <p><u>3. Sujets d'information</u></p> <p>3.1 Correspondance</p> <p>3.2 Rapport du délégué au comité de parents</p> <p>3.3 Rapport du conseil d'étudiants</p> <p>3.4 Informations des membres du personnel</p> <p>3.5 Informations de la direction</p> <p>3.6 Période de questions du public</p> <p><u>4. Varia</u></p> <p>4.1 ---</p> <p><u>5. Levée de l'assemblée</u></p> <p>5.1 Date et heure de la prochaine assemblée</p> <p>5.2 Levée de l'assemblée.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
<p>Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2024</p> <p>CE 2024-12-031</p>	<p>1.2 Le procès-verbal a été envoyé par courriel en même temps que l'avis de convocation.</p> <p>Il est proposé par Tommy Millette et secondé par Mélanie Arseneault d'adopter le procès-verbal tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
<p>Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2024</p>	<p>1.3 Aucun suivi.</p>
<p>Période de questions</p>	<p>1.4 Deux enseignantes donnent leur point de vue sur la grille-matières, l'importance du français et la bonification de 2 périodes pour tous les programmes.</p>
<p>Grille-matières 2025-2026</p> <p>CE 2024-12-032</p>	<p>2.1 Audrey Mills présente la grille-matières aux membres du conseil d'établissement, après avoir expliqué en détails les discussions ayant eu lieu depuis le dernier CÉ avec les membres du personnel et les services du CSS. Les enseignants ont aussi été consultés. Il en ressort qu'il est difficile de retrancher une période dans une matière à sanction. La seule qui fait l'unanimité est celle de la matière géographie. Frédérick Courchesne aborde la question de l'importance d'avoir un programme d'art plus</p>



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p>équitable par rapport aux autres programmes. Audrey mentionne que l'équivalent de la période « manquante » à la bonification en art pourra être transformé en sorties et activités internes pour l'équivalent, mais à travers différentes matières. Il serait important d'en faire la reddition et de valider l'impact de l'implication de toute l'équipe.</p> <p>Keven Masson propose de passer au vote. Tommy Millette approuve. La question est : Est-ce que j'accepte OUI ou NON la grille-matières telle que présentée.</p> <p>Le résultat est 4 non et 10 oui.</p> <p>Les sorties et programmes en art seront bonifiés et organisés en amont de la rentrée le plus possible pour l'an prochain. Catherine Guertin mentionne que dès le mois d'août, nous devrions reparler de la grille-matières et refaire nos devoirs avec l'équipe.</p> <p>Keven Masson pense que la division des écoles et son processus ont été faits trop rapidement sur certaines étapes et rappelle qu'on doit mettre l'élève au cœur des décisions.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à majorité</p>
Petits entrepreneurs CE 2024-12-033	<p>2.2 Yann Arsenault a déposé un projet de petites entreprises, en collaboration avec le CJE, pour que des élèves se présentent à l'école St-Gabriel-Lalemant durant leurs cours d'entrepreneuriat</p> <p>Il est proposé par Catherine Guertin et secondé par Tommy Millette d'approuver ce projet après présentation par la direction.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
Correspondance	3.1 Aucune correspondance.
Rapport du délégué au comité de parents	3.2 Maksym Biletskyi devra déménager prochainement pour un travail à l'extérieur. Cathie Lemieux devra prendre le relais au comité de parents.
Rapport du conseil d'étudiant	3.3 Aucun rapport du conseil d'étudiant.
Informations des membres du personnel	3.4 Aucune information de la part des membres du personnel.
Informations de la direction	3.5 Aucune information de la part de la direction.
Questions du public	3.6 Aucune question du public.

